

# DROIT DES MEDIAS

## Cours du Professeur F. Hourquebie

Professeur de droit public  
Directeur du CERCCLÉ  
Secrétaire général de l'Association française de droit constitutionnel  
Université de Bordeaux

*Master 1, année 2022-2023*

## INTRODUCTION

La notion de médias et le droit des médias

### THEME 1.

## DROIT DES MEDIAS ET DEMOCRATIE

### Section 1. La liberté d'expression et de communication, pivot du droit des médias

- A. Liberté d'opinion et liberté d'expression
- B. Le caractère fondamental de la liberté d'expression
- C. Les restrictions à la liberté d'expression (aperçu général)
  - 1. Au plan national
  - 2. Au plan européen

### Section 2. Les médias dans leur environnement

- A. La presse comme moyen privilégié de l'expression de la pensée
- B. Le phénomène de concentration
- C. Les doctrines de l'information

### THEME 2.

## LA LIBERTE DE LA PRESSE AU FONDEMENT DU DROIT DES MEDIAS

### Section 1. La consécration de la liberté de la presse

- A. La construction historique de la liberté de la presse
  - 1. Les grandes étapes
  - 2. La consécration dans la loi du 29 juillet 1881

- B. Le champ de la liberté de la presse
  - 1. Les sources de la liberté de la presse
    - a. Nationales
    - b. Européennes
    - c. Internationales
  - 2. L'étendue de la liberté de la presse : la loi du 23 octobre 1984 + décision CC 11 octobre 1984 et la loi du 1<sup>er</sup> août 1986 + CC 29 juillet 1986

### **Section 2. Les restrictions**

- A. Les restrictions pénales à la liberté d'expression prévues par la loi de 1881
  - 1. Les atteintes aux personnes privées
    - i. L'injure
    - ii. La diffamation
  - 2. Les atteintes à la chose publique
    - a. La protection de l'ordre public
    - b. La protection du secret défense
    - c. La protection des symboles de l'Etat
    - d. L'offense aux institutions incarnant l'Etat
- B. Les restrictions administratives : la police administrative de la presse écrite
  - 1. En période normale
    - a. Les interdictions de vente ou de distribution
    - b. Les saisies administratives
  - 2. En période exceptionnelle
    - a. En cas de mise en œuvre de l'art. 16 de la constitution
    - b. En cas d'état d'urgence
    - c. En cas d'état de siège

## **THEME 3.**

### **LES ACTEURS DU DROIT DE LA PRESSE**

#### **Section 1. Les journalistes**

- A. Le statut des journalistes
  - 1. La qualité de journaliste
  - 2. La délivrance de la carte de journaliste
- B. L'exercice de la profession
  - 1. La clause de conscience
  - 2. La responsabilité des journalistes : responsabilité sociale et responsabilité juridique

#### **Section 2. Les entreprises et agences de presse**

- A. Le statut des entreprises éditrices de presse
  - 1. La caractérisation de l'entreprise éditrice de presse

2. Les obligations découlant de la loi de 1986
  - a. Transparence
  - b. Indépendance
  - c. Pluralisme
- B. Les agences de presse
  1. La définition des agences de presse
  2. Le rôle des agences de presse
- C. Le cas de l'Agence France Presse (AFP)
  1. Les obligations
  2. Le fonctionnement

#### THEME 4.

### LA SUCCESSION DES REGIMES JURIDIQUES DE L'AUDIOVISUEL

#### Section 1. Les régimes de 1949 et 1959

- A. L'empreinte historique du monopole public
- B. L'ordonnance du 4 février 1959 relative à la Radiotélévision française (RTF)

#### Section 2. L'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF)

- A. La structure de l'ORTF
- B. Les ressources financières de l'ORTF
  1. La redevance (contribution à l'audiovisuel public)
    - a. Création de la redevance (1933)
    - b. Suppression de la redevance (2022)
  2. La publicité

#### Section 3. Les réformes des années 70

- A. La réforme de 1972
- B. La réforme de 1974

#### Section 4. La refonte contemporaine du service public

- A. La loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle
  1. La redéfinition de la mission du service public
  2. Les limites de la réforme
- B. La loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication
  1. L'émergence d'un secteur privé
  2. Le maintien d'un « secteur public » diffus
- C. La réforme de l'audiovisuel public en 2022
  1. Réforme de la structure
  2. Réforme du financement

**THEME 5.**  
**LA REGULATION DE L'AUDIOVISUEL**  
**DU CSA A L'ARCOM**

**Section 1. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)**

- A. Le statut du CSA
  - 1. Le CSA comme autorité administrative indépendante
  - 2. Sa composition
    - a. Le Collège des Sages et l'Assemblée générale
    - b. Les groupes de travail
- B. Les attributions du CSA
  - 1. La diversité des missions
  - 2. Des pouvoirs insuffisants
    - a. Le pouvoir d'information et de recommandation
    - b. Le pouvoir de sanction

**Section 2. L'autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM)**

- A. La création
  - 1. Les raisons : l'inadaptation du CSA
  - 2. L'origine : la loi du 25 octobre 2021 relative à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique
- B. Les missions
  - 1. Missions de régulation
  - 2. Missions de promotion
  - 3. Missions d'accompagnement

**THEME 6.**  
**LES DEFIS POSES PAR L'USAGE DES MEDIAS ELECTRONIQUES**

**Section 1. Sur le plan de l'exercice des libertés**

- A. La liberté d'expression sur internet
  - 1. Le droit d'accès à internet, droit fondamental ?
  - 2. L'inscription dans la constitution des droits numériques
  - 3. La neutralité du net
- B. La protection de la vie privée sur internet
  - 1. La protection des données personnelles. Le Règlement européen général sur la protection des données (27 avril 2016)
    - a. Cadre général du texte
    - b. La place du consentement

- c. Les caractères du consentement
- d. Mineurs et consentement
- 2. Le secret des correspondances (la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016)

**Section 2. Sur le plan de la lutte contre les contenus haineux sur internet**

- A. Le dispositif de la loi du 24 juin 2020 visant à lutter contre les contenus haineux sur internet
- B. La décision du Conseil constitutionnel du 18 juin 2020

**THEME 7.**

**LA LIBERTE D'EXPRESSION ET**

**LA LOI RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LA MANIPULATION DE L'INFORMATION**

- A. L'objectif : lutter contre la manipulation de l'information à l'heure du numérique
  - 1. Manipulation de l'information et atteinte à l'intégrité démocratique
  - 2. Le contexte de la loi
  - 3. La procédure législative et la saisine du Conseil constitutionnel
- B. La mise en œuvre de la loi
  - 1. Le champ d'application de la loi
  - 2. Une définition insatisfaisante de la fausse information
  - 3. L'opérationnalité de la loi de 1881 pour réprimer les fausses informations ?
  - 4. La saisine du juge des référés en matière de fausse information